

FORMES ET FACTEURS DE VIOLENCE AU KIVU : PERCEPTIONS DES JEUNES

Janvier 2020, Bukavu, République démocratique du Congo



Introduction

A l'instar de nombreux pays africains, la République démocratique du Congo (RDC) compte une population majoritairement jeune. Malgré son poids démographique, cette jeunesse reste insuffisamment intégrée dans les processus politiques et marginalisée socialement. Or, dans des contextes fragiles, marqués par de multiples crises, la précarité et la marginalisation figurent parmi les déterminants de l'enrôlement des jeunes dans les groupes armés irréguliers et, plus globalement, peuvent les inciter à la violence. Au cours de ces 20 dernières années, les deux provinces du Nord et du Sud-Kivu, dans l'est du pays ont été la proie de violences liées à l'activité de groupes armés irréguliers, qui sont les sous-produits d'une crise de la gouvernance régionale que traverse les sous-régions au tournant des années '90, et dont le point culminant a été le génocide survenu au Rwanda en 1994.

Ce document de travail s'inscrit dans le cadre du projet de recherche « Stratégies de résistance pour contrer l'engagement des jeunes dans la violence en Afrique » dont l'objectif est de produire des connaissances objectives sur les stratégies de résilience des jeunes hommes et femmes et les mécanismes d'adaptation face à la violence sociopolitique. Ce projet s'articule autour de cette question centrale : *par quels mécanismes les jeunes (femmes et hommes) s'adaptent-ils pour résister à la tentation de la violence et aussi surmonter les situations d'exclusion auxquelles ils sont confrontés ?* La présente publication puisée de l'enquête réalisée par l'UCB en RDC porte sur les formes et les facteurs d'implication des jeunes dans la violence au Kivu.



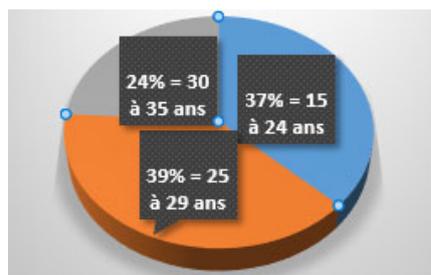
L'étude a ciblé des jeunes hommes et femmes, âgés de 18 à 35 ans dans quatre zones dont deux urbaines et deux périurbaines : dans les villes de Bukavu et Goma, la cité d'Uvira et le territoire de Rutshuru. La tranche d'âge a été fixée en tenant compte du critère de la Charte africaine de la jeunesse adoptée en 2006 par l'Union africaine (UA). Selon l'UA, est jeune toute personne dont l'âge est compris entre 15 et 35 ans.

Cependant, pour une question d'éthique, les jeunes en dessous de 18 ans, âge de la majorité en République démocratique du Congo, ont été exclus de l'enquête. Les données ont été collectées au moyen d'enquêtes qualitatives et quantitatives.

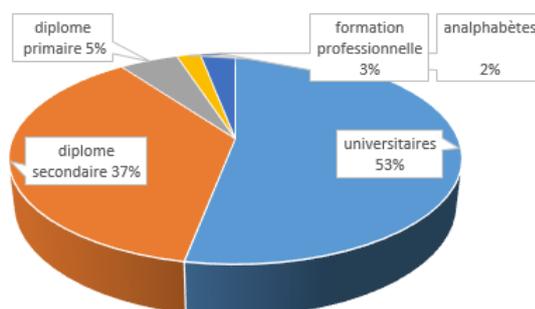
1. Les caractéristiques sociodémographiques de l'enquête

L'enquête s'est déroulée dans les zones urbaines de Bukavu et de Goma (respectivement 24 % des enquêtés) et dans les zones périurbaines d'Uvira (27 %) et de Rutshuru (25 %). 51 % des jeunes enquêtés sont des hommes, et 49 % des femmes. L'échantillon représente différentes communautés culturelles et linguistiques.

La répartition par âge de l'échantillon est composée de la manière suivante : 37 % âgés de 15 à 24 ans, 39 % de 25 à 29 ans et 24 % de 30 à 35 ans.



Les informations relatives au niveau d'étude montrent que 53 % d'entre eux ont atteint un niveau d'études universitaires, 37 % ont obtenu un diplôme secondaire, 5 % ont un niveau d'études primaires, 2 % sont analphabètes et 3 % ont juste suivi une formation professionnelle.



2. Perceptions des jeunes sur les formes de violence subie

Les perceptions des jeunes sur la notion de violence mettent en exergue 15 formes de violences subies par ces derniers, et impliquant diverses dimensions. Selon les enquêtés, la « violence physique » (1) s'impose comme étant la dimension importante de la violence, suivie de la « violence psychologique » (2), la « violence verbale » (3), la « violence basée sur le genre » (4).

La violence physique se rapporte aux variables telles que : « les menaces », « les agressions » et « les bagarres ». Ces résultats illustrent sans doute le contexte de violence élevé auquel les jeunes du Kivu sont exposés, lié à la crise sécuritaire qui affecte les Kivu depuis deux décennies et se solde par l'occurrence d'atteintes à l'intégrité physique de nombre de jeunes, par des traumatismes et des décès prématurés.

La violence psychologique recouvre la problématique de la « délinquance patronale » et correspond à la violence subie en milieu professionnel. Elle se réfère aux sanctions professionnelles injustifiées (retenues ou inégalités des salaires), aux intimidations et harcèlements au travail.

La violence verbale s'exprime à travers des insultes et propos discourtois à l'encontre des jeunes. Ceci a pour effet de dévaloriser les jeunes en portant atteinte à leur personnalité ou à leur estime de soi.

La violence basée sur le genre se rapporte à la discrimination ciblant particulièrement les femmes. Ces résultats illustrent la persistance des inégalités de genre au Kivu qui se traduisent par exemple par un accès limité des filles à l'héritage et parfois à certains services sociaux de base comme l'éducation. Selon les statistiques¹ de 2014, 41 % des jeunes filles ont accès à l'enseignement secondaire au Sud-Kivu.

Les résultats montrent par ailleurs qu'il existe une perception différenciée des formes de violences identifiées, en fonction du milieu de résidence. Ainsi, les jeunes vivant au Nord-Kivu (Rutshuru et Goma) ont une perception plus aigüe de la prépondérance de ces violences dans leurs milieux. Ceci s'explique, en partie et plus spécifiquement en ce qui concerne les violences physiques, par la persistance des groupes armés qui y sévissent et continuent, plus qu'ailleurs, à y perpétrer des massacres et y semer un climat de terreur et de désarroi. En revanche, la perception par les jeunes des formes de violence manifestée par des actes de délinquance est plus élevée dans les centres urbains (Bukavu et Goma). Ceci peut s'expliquer par le fait qu'en tant que zones de grandes concentrations démographiques, ils sont caractérisés par un plus grand taux de chômage chez les jeunes et une plus grande prédisposition à la criminalité (vols, agressions, racket).

Il existe une corrélation entre l'âge et la perception par les jeunes de la violence psychologique subie en milieu professionnel ainsi que la violence physique. La tranche d'âge située entre 30 et 35 ans, a une perception plus aigüe de ces formes de violences ; elle correspond d'une part à l'insertion dans le monde professionnel, mais constitue aussi la tranche dans laquelle les jeunes expérimentent davantage ou sont plus exposés aux comportements d'agression, d'intimidation, de bagarres d'origine diverse (groupes armés, hommes politiques, rivalités interpersonnelles).

3. Motivations des violences impliquant les jeunes comme acteurs

Les résultats issus de l'analyse des données de l'enquête font ressortir 14 causes de violence que l'on peut regrouper en 5 groupes de facteurs principaux.

Les causes des violences sont perçues comme un construit multidimensionnel composé de 14 items regroupés en cinq dimensions principales. Les facteurs liés au **sentiment de marginalisation ressenti par les jeunes**, figurent en première position et se rapportent aux variables telles que : l'« oppression économique », ou encore les « revendications »,

1. Cellule technique pour les statistiques de l'éducation (CTSE), « Annuaire statistique de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel », République démocratique du Congo, mars 2014, p. 38.

etc. Il s'agit en fait d'une forme de réaction contre la violation des droits des jeunes pratiquée par les hiérarchies professionnelles, administratives, politiques et judiciaires.

Le second groupe s'apparente aux facteurs liés à la « **crise des encadrements** » et se rapporte à la remise en cause des différentes structures sociales : systèmes de parenté, structures religieuses, éducatives, socio- professionnelles, etc.

La troisième dimension s'intéresse aux **causes politiques** de la violence et se rapporte aux variables telles que : la « manipulation des autorités ou celle des mouvements politiques ». Les jeunes se perçoivent comme des victimes de manipulations. Il s'agit du contrôle et de l'influence des mouvements politiques, des autorités et des forces de l'ordre exercées sur les jeunes.

Une quatrième catégorie de facteurs, nommée « **des facteurs psychosociologiques aggravants** » renvoie à l'usage de l'alcool, de drogues et de stupéfiants, ou encore des situations de délinquance poussant les jeunes à commettre des actes de violence. L'enquête qualitative a révélé que certains jeunes désœuvrés, surtout de Rutshuru, se livrent à des activités de racket, de vol, de coupure de routes pour trouver des moyens de survie.

Enfin, la **violence liée à des facteurs économiques** résulte des situations de chômage, d'inactivité, ou encore de pauvreté. Ceci illustre le manque d'opportunités économiques et de moyens des jeunes au Kivu, qui se livrent parfois à des actes de délinquance et même de vols par manque d'occupation et de moyens de survie.

4. Corrélation entre les perceptions des différents facteurs de violence, et le niveau de formation et la catégorie d'âge

Les jeunes universitaires interrogés et ceux bénéficiant d'une formation professionnelle attachent davantage d'importance aux facteurs économiques, à ceux liés à la vulnérabilité des jeunes et à la crise des encadrements. Enfin, les résultats montrent la prépondérance des facteurs économiques, politiques, ceux liés à la marginalisation et à la crise des structures d'encadrement chez les jeunes les plus âgés (25 et plus).

Pour en savoir plus :

Contactez Dr. Paterne Murhula Batumike (UCB) : murhula.batumike@ucbukavu.ac.cd

Pour consulter les autres publications de recherche, visitez le site www.grip.org.

Ce projet collaboratif fait partie d'un vaste programme intitulé « Comprendre et surmonter l'exposition des jeunes à la violence, l'exclusion et l'injustice » financé par le Canada.

